

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 7

Artikel: De l'économie des forces et de la discipline du feu [fin]
Autor: Bestagno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'est que d'un cinquième de degré ; l'eau du lac ayant 16° Réaumur, celle du Rhône était de 16°,2.

Le médecin devra profiter de chaque occasion pour faire comprendre à chacun l'importance de la plus minutieuse propreté, et dans les visites sanitaires, qui ont lieu chaque semaine, il n'oubliera pas d'inspecter la troupe à ce point de vue.

(A suivre.)

DE L'ÉCONOMIE DES FORCES ET DE LA DISCIPLINE DU FEU

Par le major-général Bestagno. (Fin.)

La discipline du feu est donc, comme j'ai essayé de le démontrer précédemment, une condition *sine qua non* de la supériorité des armes se chargeant par la culasse sur celles se chargeant par la bouche.

Ce furent les grandes difficultés que l'on prévoyait devoir rencontrer pour discipliner le feu, qui firent mettre en doute l'utilité des fusils à chargement par la culasse comme arme de guerre capable d'être confiée aux soldats et qui en suspendirent l'adoption pendant de longues années ; l'on prévoyait déjà l'énorme consommation de munitions et la difficulté de réapprovisionner suffisamment les troupes sur le champ de bataille.

Mais maintenant que nous sommes entrés pour ainsi dire forcément dans le nouvel ordre d'idées, il est nécessaire de mettre tous nos soins à obtenir de ces armes tous les avantages que l'on peut en retirer lorsque leur feu est bien réglé et discipliné.

Pour cela il est indispensable que chacun de nous se pénètre tellement de la nécessité d'économiser les munitions que cela devienne pour lui comme une seconde nature ; il faut que cette idée pénètre tous les rangs de l'armée et surtout le simple soldat, qui alors réglera la rapidité de son feu selon la distance de l'ennemi.

L'efficacité du tir rasant des fusils à chargement par la culasse ne commence qu'à 500 mètres, à des distances plus grandes on ne doit lancer que quelques balles, ajustées par les meilleurs tireurs sur de l'infanterie et de la cavalerie en colognes profondes, ou sur des batteries en position.

La moindre inégalité du terrain diminue encore notablement l'espace dangereux et masque les troupes ennemis.

L'efficacité du feu dépend donc de l'art que l'on met à s'en servir à propos et selon les circonstances, mais quelles que soient ces dernières, il faut toujours le régler selon la distance de l'ennemi.

Dans la dernière guerre on a usé de toutes les espèces de feux, feux au commandement, de salve ou de rang, lents ou accélérés ; feux individuels avec un nombre de cartouches limité, ou accélérés à volonté. Chacun de ces systèmes a trouvé des défenseurs parmi les officiers qui ont traité cette matière. Les uns inclinent pour le feu au commandement, les uns veulent donner aux soldats la latitude d'en user à volonté, d'autres veulent que l'on limite le nombre des cartouches. Tout cela prouve qu'il n'est pas possible d'établir des règles fixes, vu l'infinité variété des conditions dans lesquelles chacun peut se trouver à la guerre ; le meilleur système sera donc de laisser à l'appréciation du

commandant et des officiers d'user d'un mode ou de l'autre, suivant qu'il le juge le plus convenable dans le cas particulier.

Nous trouvons une justification de ce principe dans la diversité d'opinion qui s'est manifestée à ce sujet, car ceux qui soutiennent une espèce de feu plutôt que l'autre sont tous des officiers distingués et capables, qui se basent sur des faits pratiques tirés de leur expérience personnelle de la dernière guerre.

Il y a de grandes différences de vues entre les divers auteurs allemands, sur les moyens à employer pour discipliner le feu, sur son emploi, sur la distance à laquelle il convient de l'ouvrir, sur l'utilité des salves d'ensemble, dont les uns vantent l'effet puissant tandis que d'autres les condamnent absolument non-seulement comme inefficaces, mais comme n'ayant aucune utilité pratique dans l'ardeur du combat. Ces questions ont été traitées entre autres par Fellenbach, Verdy du Vernois, Bogulawski et Dahlen.

La grande divergence qui règne entre l'opinion de ces auteurs prouve qu'ayant été placés dans des circonstances variées ils ont dû user de leur feu de différentes façons, et comme il n'est pas possible d'établir d'une manière certaine quels sont les meilleurs et les plus efficaces, puisqu'il s'agit d'appréciations sur des faits variables et relatifs qui ne peuvent pas être fixés d'avance, il vaut mieux s'en rapporter au jugement du commandant.

L'important est une scrupuleuse observation de la discipline du feu. A cet effet ont doit maintenir dans la troupe le calme et le sang-froid qui permet au moment d'ouvrir le feu d'user suivant les besoins tantôt du feu à volonté, tantôt du feu au commandement. Quelle que soit l'espèce de feu que l'on emploie, tous peuvent être efficaces pourvu qu'ils soient exécutés avec discernement, bien et à propos et si l'on se conforme aux principes généraux suivants :

Le feu en marchant est de nul effet et ne sert qu'à gaspiller les munitions ; la tirerie désordonnée contre un ennemi invisible ou imaginaire exécutée hors de portée et sans viser est preuve de peur qui cherche à se distraire et à s'étourdir par le bruit, comme ce voyageur de nuit qui chante, siffle et fait du tapage parce qu'il se figure voir un assassin dans toutes les ombres projetées sur la route par les buissons voisins.

Dans l'ordre ouvert, le signal de commencer le feu n'oblige pas tout le monde à décharger son arme mais ceux-là seulement qui voient l'ennemi à portée.

Le seul moyen de forcer l'adversaire à la retraite est de le dominer par son feu, puis, lorsqu'il est suffisamment ébranlé, de l'attaquer résolument à la baïonnette.

Avec un feu bien dirigé, bien discipliné et partant de positions convenables on obtient des effets considérables que l'on complète par des attaques à la baïonnette qui achèvent le succès décisif préparé par le feu, et qui seules eussent été impossibles.

Je ne saurais comment mieux terminer cette courte étude qu'en citant un passage extrait du *Coup d'œil tactique rétrospectif sur 1866* qui s'adapte parfaitement à notre sujet :

« Dans le combat, le chef même le plus calme et le plus courageux

a soin de se masquer derrière un arbre ou un pli du sol et de là avec sa lunette il observe les effets du tir accéléré ou du feu des chasseurs.

S'exposer sans nécessité serait pour lui un acte de vaine bravade.

Le commandant d'une troupe a mieux à faire que de s'exposer à être tué inutilement. Il ne lui est pas permis de disposer de sa vie, si ce n'est dans un but déterminé comme par exemple lorsque pour redonner du cœur à des soldats effrayés il se montre à découvert, calme, exposé au feu, ou bien lorsqu'il va au feu pour la première fois et s'expose pendant quelques minutes aux projectiles pour voir quel effet produit sur ses nerfs le siffllement des balles.

Son devoir est de rester toujours attentif avec sa lunette et s'il découvre un point sur lequel il convient de concentrer le feu plutôt que sur un autre, il donnera l'ordre — *oblique à droite sur le bataillon à 500 pas* — ou autres indications de même nature.

Lorsqu'il croit le moment de l'attaque venu, il en avertit la troupe en criant : *en avant, pas de course, hurra !* et alors il s'élance en avant sans hésitation. »

J'ai l'intime persuasion que ce que je viens d'exposer aura convaincu tous mes lecteurs que l'économie des forces et de la discipline du feu sont les deux principaux et les deux plus importants facteurs de la guerre, sans lesquels il est impossible de vaincre.

BIBLIOGRAPHIE.

Pajol, par le général de division comte PAJOL, son fils aîné. 3 volumes et 1 atlas.— Paris, Firmin Didot et J. Dumaine.

Le bel ouvrage dû au noble sentiment d'amour et de respect filial d'un homme distingué pour le père qui a illustré son nom, n'est que la suite de la noble tâche que M. le comte Pajol s'est imposée de populariser toujours plus le nom d'une des plus pures figures de l'épopée napoléonienne. Si Pajol n'a peut-être pas un nom aussi populaire que quelques-uns de ses contemporains qui ne lui étaient pas supérieurs en intelligence et ne le valaient pas comme caractère, il a trouvé dans son fils un digne appréciateur de son mérite. Sculpteur distingué, M. le comte Pajol a fait la statue de son père qui décore une place de Besançon, sa ville natale. Aujourd'hui, après de longues et sérieuses recherches il publie son histoire, travail consciencieux et instructif, où l'on suit avec intérêt toutes les campagnes auxquelles Pajol a pris part. Engagé volontaire en 1792, officier en 1792 à l'armée de Sambre et Meuse, il fut bientôt distingué par Kleber qui en fit son aide de camp. L'auteur s'étend peut-être un peu plus que le raison sur les opérations de la campagne de 1797 qui ont immortalisé le nom de l'armée de Sambre et Meuse, et où Pajol, en suite de sa position, n'a pu jouer qu'un rôle assez effacé, mais nous comprenons son désir de retracer une des plus belles pages de l'histoire de l'illustre Kleber, qui par sa gloire et par les services rendus n'a pas peu contribué à resserrer les liens qui unissaient l'Alsace à la France. Après le départ de Kleber, Pajol passa dans la cavalerie, arme pour laquelle il avait montré un goût et une aptitude spéciale. Nous le voyons dans tout le cours de sa carrière militaire faire preuve d'une activité infatigable, d'une grande sollicitude pour le bien-être de ses subordonnés, d'une vigilance incessante et d'une bravoure à toute épreuve. Napoléon en 1813 en voyant les talents qu'il déployait pour couvrir et éclairer l'armée disait de lui : « Pajol sait non-seulement bien se battre, mais ne point dormir, se bien garder et n'être jamais surpris » ; et en 1814 après qu'une manœuvre